

Note d'approfondissement

L'accompagnement des personnes réfugiées roms d'Ukraine en Suisse

Introduction

Au cours des deux dernières années l'arrivée en Suisse de familles nombreuses depuis l'Ukraine, identifiés en tant que d'ethnie rom, a pu poser des difficultés auprès des autorités locales, notamment au niveau de la communication et de l'accompagnement, dans le contexte général de la gestion de la crise Ukraine et de capacités d'accueil réduites. Ces difficultés ont été reflétées dans les médias et dans le discours politique, parfois véhiculant des discours racistes à l'encontre de cette population et niant leur besoin de protection.

Pour faire face aux besoins d'accompagnement des personnes réfugiées roms d'Ukraine les cantons puisent dans les dispositifs existants pour les personnes avec besoin accru d'accompagnement. Le présent document met en valeur certaines mesures spécifiques et relatives à la coordination interinstitutionnelle et la médiation interculturelle mises en place pour ce public. Les pratiques mentionnés pouvant être d'inspiration également pour l'accompagnement d'autres groupes vulnérables.

Le besoin de protection internationale

Toutes les personnes réfugié-e-s fuyant l'Ukraine, indépendamment de leur ethnicité et de leur région d'origine, y compris les personnes d'ethnie rom, ont le droit de déposer une demande de statut de protection S en Suisse et l'obtenir si elles remplissent les conditions d'octroi. Le HCR continue d'appeler tous les États à continuer de permettre aux réfugié-e-s ukrainien-ne-s d'accéder à leurs territoires nationaux et [à ne renvoyer personne en Ukraine contre sa volonté.](#)

Les autorités suisses ne relèvent pas l'ethnicité des personnes qui demandent une protection, il n'est donc pas possible de connaître le nombre exact de réfugié-e-s roms d'Ukraine qui se trouvent actuellement en Suisse. Il est néanmoins avéré qu'une bonne partie des réfugié-e-s roms d'Ukraine qu'y ont trouvé refuge proviennent de la région de la Transcarpathie.

En Suisse les refugié-e-s roms d'Ukraine ont accès aux mesures d'intégration du « Programme S », au même titre que les autres personnes réfugiées d'Ukraine. Cependant les réfugié-e-s roms d'Ukraine, notamment les personnes en provenance de la région ukrainienne de la Transcarpathie, peuvent présenter des vulnérabilités spécifiques liées au taux d'analphabétisme et aux discriminations auxquelles certaines d'entre elles ont été confrontées dans leur pays d'origine et dans leur parcours de fuite.

Note sur le contexte socio-culturel des personnes roms en Ukraine

La population rom en Ukraine est évaluée jusqu'à environ 400 000 personnes. Plusieurs groupes différents existent et la majorité de cette population vit intégrée dans les contextes urbains et ne s'auto-identifie pas nécessairement en tant que rom.

Dans la région de la Transcarpathie, à l'Ouest de l'Ukraine, les conditions de vie sont très difficiles et la population rom y vit pour la plupart aux marges de la société, sans accès systématique aux services et aux infrastructures publiques, et notamment à l'éducation. La langue parlée est principalement un dialecte hongrois, dès qu'historiquement pendant

plusieurs siècles la région a été sous le contrôle magyar. D'autres langues sont aussi présentes, telles que le romani, l'ukrainien, le slovaque ou le russe. L'accès aux documents d'identité et de l'état civil n'est pas systématique, et ne s'est améliorée que plus récemment à la suite des efforts du Gouvernement ukrainien pour le faciliter. Plus d'informations sont à retrouver aussi dans la [fiche d'information de la Commission fédérale contre le racisme.](#)

La coordination et la gestion de l'accueil

L'organisation de l'accueil des personnes réfugiées et des offres de soutien à l'intégration demande une collaboration efficace entre les différents services au niveau cantonale et, en fonction du partage des responsabilités, au niveau communal. Services sociaux, de l'intégration, de l'école publique, de la santé et de la sécurité sont mobilisés. Pour faciliter ces échanges et pour une meilleures coordination interinstitutionnelle le **Canton de Zurich** a mis en place un **groupe de travail ad hoc** concernant l'accueil des réfugiées roms d'Ukraine pour faciliter le dialogue et le partage des informations.

Dans le Canton du Tessin un **service d'accompagnement psychosocial pour l'intégration des personnes avec permis S (APSI)** a été mis en place pour soutenir les familles en situation de vulnérabilité. Il est géré par la [Cooperativa Baobab](#), qui dans ce cadre soutient notamment les familles analphabètes, souvent isolées socialement, dans la gestion du quotidien, de la scolarité des enfants et de la bureaucratie.

La gestion des arrivées et de l'hébergement de nombreuses familles peut également constituer un défi pour les autorités. Dans le **Canton de Genève** au début de la guerre une grande proportion des familles accueillies dans le centre d'hébergement temporaire de Palexpo étaient des réfugié-e-s roms d'Ukraine. Sous la gestion de l'Hospice générale plusieurs activités ont été mises en place pour promouvoir le vivre ensemble. Par exemple ont vu le jour des **ateliers de prévention et sensibilisation** sur les thèmes de la santé et de l'hygiène. Un « **espace enfants** » pour l'organisation d'activités ludiques et éducatives pour les petit-e-s résident-e-s a aussi été mis en place. Cette offre a été particulièrement fréquentée par les enfants des familles roms ce qui a permis aussi un meilleur contact avec les parents.

La médiation interculturelle

La société civile et les associations de défense des droits des personnes roms jouent un rôle capital dans le soutien des autorités pour l'accompagnement des réfugié-e-s roms d'Ukraine. Ceci vient spécialement en **aide aux services sociaux des communes**, qui ont en règle générale moins de ressources et de capacités pour l'accompagnement social. Le déploiement de professionnel-le-s avec la connaissance de la langue et avec le même background ethnique, permets de créer un lien de confiance avec les personnes réfugiées et de mieux relayer les informations. Ceci est très important pour expliquer le système suisse et pour favoriser la communication et la compréhension mutuelle sur des thématiques comme l'éducation des enfants, la santé et le vivre-ensemble, à des familles dans une situation de fragilité et qui se trouvent éradiquées de leur contexte socio-culturel. Les mediateur-trices culturelles peuvent également intervenir au sein des écoles ou des hébergements collectifs pour sensibiliser aux incidents et aux discours racistes et discriminatoires envers les personnes roms.

C'est en créant des **offres ad hoc de médiation interculturelle** que par exemple le **Canton de Zurich** et le **Canton Vaud** sont intervenu pour aider les services sociaux en difficulté. Le Bureau d'intégration du Canton de Zurich a mis en place depuis avril 2024 une offre de soutien à destination des communes pour l'accompagnement des réfugiées roms d'Ukraine avec statut de protection S, en collaboration avec **Stefan Heinichen**, médiateur interculturel et expert des questions relatives aux personnes roms. Dans le Canton de Vaud le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) est également en train d'investir dans la formation de médiateurs-trices de culture rom en collaboration avec l'association **Opre Rrom**. Ces dernier-e-s pourront ainsi intervenir en cas de besoin en soutien des professionnels de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). L'association **Rroma Foundation** a également effectué des accompagnements dans plusieurs Cantons.

La formation du personnel d'accompagnement

Confronté avec les développements dans la population du domaine de l'asile le personnel des services sociaux et le personnel enseignant n'a pas toujours les codes pour communiquer efficacement avec les nouveaux-elles-arrivant-e-s. La **formation continue et les journées de sensibilisation** peuvent venir en aide pour expliquer le contexte historique et culturel des pays et des régions de provenance des personnes réfugiées. **NCBI Suisse** par exemple organise de telles formations pour l'accompagnement de différents groupes de personnes réfugiées, dont les réfugié-e-s roms d'Ukraine. Aussi, Opre Rrom en collaboration avec l'EVAM a organisée une journée de formation pour les professionnel-le-s qui interviennent auprès des familles roms et qui rencontraient des difficultés de communication ou liées aux vivre-ensemble au sein des foyers.

Un regard sur le long terme : emploi et analphabétisme

Si pour les personnes réfugiées analphabètes une première étape vers une inclusion socio-professionnelle est l'apprentissage de langue et du lire et écrire, la question de l'accès au marché de l'emploi n'est pas à oublier pour leur permettre une vie indépendante et autonome. Une **étude à paraître sur l'employabilité des personnes analphabètes adultes** en collaboration entre l'Université de Lausanne et l'Association Opre Rrom pourra apporter des indications utiles sur l'importance de ne pas exclure ces personnes d'un parcours d'intégration et de projets professionnels coconstruits. Il est notamment efficace de relier les cours d'alphabetisation aux offres de formation sur le lieu de travail, ce qui permet aux personnes de s'y engager dans une perspective d'emploi.

L'expérience ailleurs en Europe

La médiation interculturelle et la collaboration avec des organisations de défense des droits des personnes roms a été un instrument clé aussi dans d'autres pays européens. Un **rapport du HCR** se focalisant sur l'inclusion des réfugié-e-s roms en Moldavie et dans les pays limitrophes de l'Ukraine identifie des bonnes pratiques dans les domaines de l'accès à l'éducation, la protection de l'enfance et des femmes et filles à risque, ainsi que de l'intégration. En **Allemagne** aussi on retrouve des exemples de collaboration entre les autorités locales et les associations mettant à disposition des services de médiation et d'interprétariat interculturel. Au niveau européen le **Réseau ERGO**, siégeant à Bruxelles, regroupe différentes associations communautaires roms et s'engage entre autres pour **l'accès aux droits des personnes réfugiées roms d'Ukraine** avec son travail de plaidoyer et divulgation.